

# GUIDE DE LECTURE PRÉALABLE DES PIÈCES RÈGLEMENTAIRES

Tout acteur du territoire ou porteur de projet doit se référer aux pièces réglementaires applicables sur son terrain.

**ÉTAPE 1 - La lecture des plans de zonage :** Se référer aux plans de zonage graphiques 6.1 et 6.2 pour identifier le terrain et la zone réglementaire concernée.

Ces plans de zonage permettent d'identifier :

- Le **zonage réglementaire** => Quelle est la zone concernée
- Les **prescriptions réglementaires** => se référer aux pièces 4.1 et 4.2
- Les **risques naturels et technologiques** => référer à la pièce 6.3
- Les **informations particulières** => se référer aux pièces 7.1 à 7.8

**ÉTAPE 2 – La lecture des pièces réglementaires :** Se référer au règlement pour connaître les prescriptions applicables.

Le règlement se compose de deux documents :

- Les **dispositions générales** applicables à toutes les zones => se référer à la pièce 4.1
- Les **dispositions spécifiques** liées à chaque zone => se référer à la pièce 4.2

**ÉTAPE 3 – Consulter les règles particulières :** En plus des normes réglementaires, plusieurs contraintes et orientations doivent être prises en compte sur le territoire, il s'agit :

- Des **servitudes d'utilité publique** => se référer à la pièce 7.2
- Des **Orientations d'aménagement et de programmation thématiques ou sectorielle** => se référer à la pièce 5